



## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2003

EAUBONNE Lundi 19 janvier 2003 à 19 heures 30.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents ou représentés. (liste des participants en annexe).

Plus de 1/3 des établissements équestres affiliés FFE 2003 et 1/3 des licenciés 2003, à jour de la cotisation FFE 2003 étant présents ou représentés, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

### RAPPORT MORAL

A 19 h 30, Le Président du CDEVO, Christian LIBES ouvre la séance :

Je vous souhaite la bienvenue et je suis particulièrement heureux de constater l'intérêt et la participation dont vous faites preuve. C'est, pour nous, un encouragement et un soutien certains.

Nous allons rappeler les résultats qui, grâce à votre travail et votre opiniâtreté ont permis de médailler tant de cavaliers Val d'Oisiens. Nous allons broser la vie du Comité sur une saison et évoquer l'année en cours.

Cette seconde année de fonctionnement normal du CDEVO se solde par des résultats éloquentes dus au travail, à la participation et à l'ambition des élus composant le Comité Directeur, des Présidents des Commissions sportives, des bénévoles sur le terrain et du Conseiller Technique Alain CHASPOUL. Permettez-moi de leur adresser de chaudes félicitations.

J'ajoute de vifs remerciements à nos Organismes de Tutelle et Elus départementaux qui soutiennent nos actions, les aident ; et avec qui le CDEVO au travers du Conseiller Technique et de moi-même entretient les meilleures relations permanentes. Ainsi nous travaillons avec le Conseil Général du Val d'Oise et le service des Sports : Messieurs JOLLIVET et HERBET, le CDFAS : Monsieur GUYON, à la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports : Monsieur LAMARQUE et Messieurs LERNOULD et BOUGLE, au CDTL : Philippe SUEUR et Catherine CLERET FAILLE, à la Direction des Services Vétérinaires : Monsieur MAMIS, Direction de l'Agriculture : Monsieur LEFEVRE, Inspection Académique : Monsieur LERARE, au CDOS 95 Monsieur DUSSIEUX Président, au Parc Naturel du Vexin Français : Messieurs CLAUDEL et COT, au SEVO Monsieur VEDEAU Président.

Au niveau régional : Aux Haras Nationaux Monsieur SUBILEAU et Madame BATAILLE, à la Direction de l'Office National des Forêts : Madame LEFEVRE, Messieurs ROZAN et DUTOUR, au CRTL Monsieur MARGOT DUCLOS Directeur et nos instances fédérales, au CREIF : Monsieur LUCAS Président et CRTEIF : Monsieur LHOTKA Président et Madame SUZANNE.

J'ajoute à cette liste, les excuses, parce que empêchés :

François SCHELLIER Président du Conseil Général du Val d'Oise, Mathias LAMARQUE Directeur DDJS 95, Madame GESLAIN LANEELLE Directrice et Monsieur MATHERON Direction Régionale de l'Agriculture, Jacqueline REVERDY Présidente de la FFE, Yannick PATERNOTTE Président du CDFAS, Francis LEFEVRE Directeur DDAF 95, Pierre JULIENNE Président FIVAL, Jacques AGUETANT Président FFE CNTE, Dominique DETROIT service de l'environnement Conseil Général 95, Jean Marc CAMMARATA Directeur Base de Loisirs Cergy Neuville, Dominique GUYON Directeur CDFAS, David GALPIN services DCCRF, Michel PERRIN Président CDE 77, Pierre CATIER Président CDE 78, Jean Luc VERNON Président CDE 92, Jean Maurice COLETTE Président CDE 93, Edgar LEUILLIEUX Président CDE 94, Gérard MEYER Coordinateur Poneys CREIF, Florence HELAINE, Directrice ILEPS, Rémy SAND Fédération des Médailles de la J&S.

La saison 2003 a commencé par un magnifique geste de solidarité auquel la majorité de nos adhérents a participé en entourant un Ami frappé par une brutale et mortelle épidémie. Cette année

**CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys**

**95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02**

**E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com**

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

**VAL-D'OISE**



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION  
COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ÉQUITATION

se termine tout aussi magnifiquement par l'énoncé de résultats dont nous sommes tous, et à juste titre, fiers.

- Détail en annexe 1 : Résultats en championnats 2003 des cavaliers du Val d'Oise.

Le poids du Val d'Oise en licences fédérales 2003 a vu une augmentation générale du nombre de licenciés, soit 5%, nous dépassons la moyenne nationale qui est de 3.5% et 45 de nos centres équestres ont dépassé la moyenne nationale.

Jacqueline REVERDY Présidente de la FFE nous a adressé un mot de félicitations et a doté de 2 entrées au Salon du Cheval de Paris 2003, ces établissements méritants.

L'assemblée générale aujourd'hui félicite le centre équestre Le Galop à SANNOIS dirigeant Michel CLEVY pour le nombre de 382 licences, meilleur score du département. Tous ensembles continuons notre progression et décidons d'enregistrer fin août 2004 : 10 000 licences.

Le compte rendu de l'assemblée générale 2002 a été adressé à tous nos correspondants fédéraux, à nos tutelles départementales et régionales. Il a été remis aux présents et visiteurs. Posant des questions fort importantes quant au retour d'une part des licences fédérales, de la communication et du fonctionnement, il ne semble pas avoir suscité d'intérêt et, surtout, d'envoi de réponse. En conséquence, il vous sera proposé, en fin de séance, l'envoi d'une motion à l'attention de la Présidente de la FFE.

- Détail en annexe 2 : Courrier FFE 19/01/2003

Relationnel interne et liens inter-clubs :

L'un de nos clubs vient d'être l'objet d'un envoi de quatre pages "calomnieuses" à destination des Services d'État du département. Certains Membres "propriétaires" l'ont quitté faisant relais de critiques dans leur nouveau club.

Cet exemple pourrait servir, à Tous, de réflexion et inciter un sentiment collectif. D'une part, dans des cas de ce genre, si les critiques relevées sont fausses en avisant, pour information, le confrère concerné et d'autre part si les problèmes sont réels en avisant le CDEVO. Il est nécessaire que Tous prennent en compte que de toutes les façons, des incidents de ce genre rejaillissent sur la profession et qu'il nous appartient de prévoir et organiser !

"Notre feuille de route 2004" :

Tout d'abord continuer la recherche des établissements inconnus, éventuellement irréguliers et ainsi leur apporter informations et conseils pour les amener à rejoindre la famille et être adhérents à la FFE. Puis aider à la constitution des dossiers des validations d'acquis de l'expérience (VAE) pour l'obtention du BEES 1 pour les personnes en poste et non diplômées. Le but étant qu'il n'y ait plus, en Val d'Oise, un seul établissement dispensant de l'enseignement, sans personnel qualifié.

Je termine par un appel à bénévolat, pour accomplir l'ensemble des tâches administratives (classement des résultats, enregistrements des données, courriers...) et d'accueil téléphonique du CDEVO, et notamment le fonctionnement administratif des commissions. En effet l'évolution en convention des subventions, le recentrage du poste de Conseiller Technique, amènent une obligatoire refonte du fonctionnement administratif du CDEVO. Les Commissions et les Membres qui les composent ou avec l'aide de bénévoles, doivent prendre en main leur fonctionnement. Ou bien générer, sur leurs activités, des moyens financiers permettant au CDEVO de sous-traiter certaines opérations.

En conclusion :

L'été 2003, les Ministres du Budget, de l'Agriculture et des Sports ont pris en considération la "filiale cheval" et une nouvelle organisation va être mise en place. Nous en sommes très heureux.

Notre prochain rendez-vous d'assemblée générale est l'année 2005, elle sera électorale pour le CDEVO et le CDTE 95 et une nouvelle équipe prendra en mains les destinées de l'équitation moderne. Sur le plan départemental, il faut penser dès maintenant à réunir les candidats futurs de façon à continuer et amplifier le travail mis en chantier en 2001. A Tous, je demande d'y réfléchir et d'apporter une pierre à la construction de demain.

Les différentes opérations conduites et leurs bilans vont être décrits par la Secrétaire Générale du CDEVO et les différents Présidents de Commissions.

Quorum : 33 établissements pour un total de 85 établissements adhérents à la FFE en 2003 et porteurs de 4 298 voix pour 8888 licences 2003 sont présents ou représentés à cette Assemblée Générale.

Notre Assemblée Générale a pour objet de résumer l'année pour rendre compte de l'exercice écoulé et aussi de répondre aux questions et suggestions de chacun. Nous sommes là pour vous entendre.

**CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys**

**95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 ☎ 01.39.59.74.02**

**E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com**

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

## RAPPORT D'ACTIVITES

(exercice du 01/09/2002 au 31/08/2003)

Présenté par Catherine JOETZJER, Secrétaire Générale du CDEVO :

Le Comité Directeur félicite les responsables d'établissements formateurs, les enseignants, et rappelle les principaux résultats des compétitions des équipes et cavaliers individuels qui ont représenté par leur performance, notre Département.

Un grand nombre de disciplines ont été récompensées aux niveaux départementaux et nationaux, les résultats des cavaliers Val d'Oisiens en Championnats Equestres 2003. Nos représentants ont obtenu : 69 médailles d'or, 44 d'argent, 24 de bronze.

- Détail en annexe 1 : Résultats en championnats 2003 des cavaliers du Val d'Oise.

### Les licences en Val d'Oise :

La FFE enregistre un nombre de 462 955 licences, progression de + 3.5 %. Pour notre département :

#### Licences fédérales 2003 :

Hommes seniors :	750	Juniors :	1 146	Total :	1 896
Femmes seniors :	1 625	Juniors :	5 367	Total :	<u>6 992</u>
				Total licences 2003 :	<b>8 888</b>

Soit une progression de 5 %

Population Val d'Oise : 1 105 464, taux de pénétration de 8.04%.

#### Licences compétitions :

	2002	2003	% progression
Licences PRO 1 :	4	3	- 25 %
Licences PRO 2 :	50	55	+ 10 %
Licences Amateur 3 :	156	149	- 4 %
Licences Amateur 4 :	353	355	+ 1 %
Licences Club :	731	840	+ 15 %

### Formations professionnelles :

- Candidats reçus au BEES 1 : 4, en cours de formation : 7,
- Des athlètes de hauts niveaux sont actuellement en formation à l'ENE à SAUMUR pour les diplômes BEES 1 et 2,
- Formations ATE : 7,
- Formations BAP : 5.

### "CLUB 95" "Elite" ou "Promotionnel" du Val d'Oise en relation avec le Conseil Général :

C'est un label décerné à des clubs associatifs, agréés Jeunesse et Sports, particulièrement représentatifs du département au travers des résultats. Ce label est annuel et permet à l'association de bénéficier d'aides spécifiques. Pour l'année 2003, ont été promus pour la seconde fois le CERCLE HIPPIQUE de L'ISLE ADAM PARMAIN, dirigé par Françoise BRIEUSSEL et l'Association SPORTIVE EQUESTRE de la CHEVEE, dirigé par Claude PANIER à VALLANGOUJARD.

### Les structures équestres du Val d'Oise affilié à la FFE :

	Total	Progression
Saison 2002 :	77	+ 8%
Saison 2003 :	85	+ 14%

### La famille des établissements équestres grandit :

- SARL Ecuries du Colombier à HARAVILLIERS dirigeante Isabelle LINDEKER,
- SARL Ranch de SAINT PRIX à SAINT PRIX, dirigeant Jean Louis STEVENS,

CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys  
95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02

E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : [equitation95.com](http://equitation95.com) - [ffe.com](http://ffe.com)

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

- L'association Le Landais à MONSOULT, Présidente Jacqueline VIARD,
- L'association Club Hippique de la Forêt à ANDILLY, Présidente Yvonne BRICO,
- Ecuries Michel Bourgeois, à AUVERS sur OISE, dirigeant Michel BOURGEOIS,
- Les Ecuries Castelin à L'ISLE ADAM, dirigeant Catherine CASTELIN,
- Les Ecuries de Montbrun à MAFFLIERS, dirigeant Francis LAUREAU,
- SARL Frédéric Boilevin à MAREIL en France, dirigeant Frédéric BOILEVIN,
- Vexin Pleasure Horse à NUCOURT, dirigeante Sophie LEREBOUR,
- Les Ecuries CASTELIN à L'ISLE ADAM, dirigé par Catherine CASTELIN,
- Association Sportive Equestre de la CHEVEE à VALLANGOUJARD, Président Claude PANIER,
- Centre équestre Le Plessis Bouchard à LE PLESSIS BOUCHARD, dirigeant J. Claude AUBERT,
- Association ACP Les Peupliers à GENAINVILLE, Président Jean Luc MOREAU,
- SARL BJL à VIENNE en ARTHIES, Dirigeante Laurence GOULET,
- SARL Le Centaure à VIGNY, Dirigeant Jean Michel JORELLE,
- Association les Attelages de CONTI à L'ISLE ADAM, Présidente Claude BARRE,
- Association Les Cavaliers de la Croix Saint Antoine, Présidente Michèle DYSKIEVTCH,
- Association SOCIF à FRANCONVILLE, Président Francis DELATTRE,
- Association AFIP à TAVERNY, Présidente Claudine VINCENT,
- Ecuries Michel Bourgeois à AUVERS sur OISE, Dirigeant Michel BOURGEOIS,
- Association Gens Equestre du Vexin à LE PERCHAY, Président Jean Michel MILLECAMPS.

#### Les structures qui ne sont plus affiliées :

- Association Société Hippique de la Plaine à LIVILLIERS,
- SARL La Croix Saint Antoine à L'ISLE ADAM,
- Ecurie de la Forêt à L'ISLE ADAM.

#### Les manifestations officielles en Val d'Oise GICE :

- CSO : 14 compétitions (3 PRO 1, 6 PRO 2, 5 régionaux)
- Dressage : 5 compétitions (régionales)
- Hunter : 3 compétitions (nationales)
- Attelage : 1 compétition (régionale)
- Endurance : 2 compétitions (régionales) 140 cavaliers,

#### Les manifestations officielles en Val d'Oise SIF :

- CSO : 46 compétitions départementales
- Dressage : 5 compétitions départementales
- Hunter : 7 compétitions départementales
- CCE : 8 compétitions départementales
- Attelage : 5 compétitions départementales
- Endurance : 0 compétition départementale
- Polo : 4 compétitions départementales
- TREC : 1 compétition départementale
- Carrousel : 1 compétition départementale 65 cavaliers,
- Amazone : 0 compétition départementale
- PMG : 4 compétitions départementales
- Poney Fun : 0 compétition départementale

#### Les challenges du Val d'Oise :

- CSO CLUB : 14 compétitions 1 080 participations,
- CSO GICE : 7 compétitions 200 participations,
- Dressage CLUB : 6 compétitions 529 participations,
- Dressage GICE : 4 compétitions 120 participations,
- Hunter : 1 compétition 40 cavaliers,
- Poneys : 0 compétitions
- CCE : 1 compétition 39 participations,
- TREC 0 compétitions

CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys

95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02

E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

**Les concours d'entraînements :**

20 manifestations de type "Entraînement" ont été organisées toutes disciplines confondues et annoncées. La poursuite de ce genre de manifestations reste à débattre pour la prochaine saison.

**Le Comité Directeur du CDEVO :**

Le Comité Directeur s'est réuni en date des 18/10/2002, 13/01/2003, 14/03/2003.

Les réunions de Comité Directeur du CDEVO sont importantes pour la vie de notre département. Certainement contraignantes pour chacun, il est utile d'avoir le quorum chaque fois. Les absences régulières de certains mettent en position difficile les membres présents d'où le rappel du droit. Le droit associatif stipule : article 7 "Tout membre du Comité Directeur qui aura, sans excuse acceptée par celui-ci, manqué à trois séances consécutives, pourra être considéré comme démissionnaire". (Décret N°85-236 du 13/02/1985 modifié par le décret N°95-1159 du 27/10/1995).

**Le CDOS 95 :**

Remise des médailles : Chaque année le Comité Départemental Olympique et sportif du Val d'Oise récompense les champions de tous les sports. L'Équitation a été particulièrement représentée au printemps pour les médailles des benjamins, minimes et cadets ; à l'automne, le mode d'attribution des médailles a été modifié pour ne retenir que les performances des cavaliers PRO 1 et 2.

Nous sommes heureux de constater, chaque année, la reconnaissance de la qualité de nos champions par le mouvement Olympique et Sportif Départemental.

Détail en annexe 3 : Médaillés 2003 CDOS 95,

Participations aux Jeux du VAL d'OISE 2003 à Saint BRICE sous FORET - DOMONT : La discipline équitation n'a pas été retenue au printemps 2003 pour les Jeux du Val d'Oise, bien que Domont et ses communes associées, correspondent à l'implantation de plusieurs centres équestres de qualité. Pour les Jeux 2004, par le biais du centre équestre des Montfrais, Le CDOS 95 et la Ville de Franconville ouvrent ses activités à l'équitation, par le canal du CDEVO.

**Equitation scolaire 2003 :**

14 établissements ont bénéficié cette année de la subvention DRIAF attribuée à 25 classes de l'Éducation Nationale. La somme globale distribuée est de 11 433. 75 €.

120 classes au total ont fréquenté les centres équestres Val d'Oisiens pour les classes primaires. Pour 2004, l'annonce d'une diminution de 48% de la somme attribué en 2003, en conséquence, 11 classes seront aidées.

La difficulté de prévision de la subvention DRIAF est qu'elle est annoncée en fin d'exercice (mois de juillet et payée en décembre) et non au début. Il est très difficile d'engager les écoles ou les clubs dans une action non rémunérée à la clé.

Détail en annexe 4 : Répartition subvention DRIAF (Chapitre 44-80 Article 70) année 2002 – 2003.

**Le bureau et secrétariat du CDEVO :**

Dans un but d'efficacité et de concentration, à compter du 1<sup>er</sup> février 2004, la réception des appels téléphoniques sera assurée uniquement l'après midi.

Il est demandé aux responsables de centres équestres de développer leur équipement informatique et liaison Internet et de communiquer au maximum par cet outil.

Le dernier lundi de chaque mois reste consacré aux rencontres conviviales et permanences du Président.

**Projet stade équestre départemental :**

Le Comité Directeur a débattu du projet mais le dossier a marqué le pas en 2003, faute de moyens humains en secrétariat. Recherches et poursuites du dossier seront remis en chantier en 2004. Toutes personnes acceptant d'y réfléchir et travailler seront les bienvenues, le but étant de constituer un groupe de travail spécifique.

## La Communication :

Les communiqués de presse sont transmis à la presse régionale le lundi avant 12 heures : L'ECHO, LE PARISIEN, LA GAZETTE, VAL D'OISE MAG... Les différentes manifestations sont annoncées et couvertes.

Le site du Conseil Général indique la liste de tous les établissements du département, le calendrier des manifestations du Val d'Oise. Tous les mois, INFOS CREIF informe les Clubs de la vie mensuelle équestre du Val d'Oise.

En 2004, un accord a été pris avec "Radio Enghien" pour une émission mensuelle sur l'équitation le 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 9 heures à 10 heures.

La création d'un site Internet du CDEVO est à l'étude et permettra une diffusion d'information à l'attention du grand public et des centres équestres.

## Salon du Cheval 2003 à PARIS :

Le Val d'Oise et ses centres équestres ont été particulièrement présents au Salon du Cheval 2003 à Paris. D'une part sur le stand collectif du CREIF, en partenariat avec les autres départements nous avons diffusé les publicités des clubs.

Grâce au soutien du CDTL à Luzarches, nous avons bénéficié d'un joli stand aux couleurs Val d'Oisiennes. Encore merci aux bénévoles : Christiane BOSCH, René BOURDIN, Christian LIBES et à Alain CHASPOUL. Nous remercions tous les centres équestres qui ont joué le jeu de la communication et la promotion de leurs établissements.

Pour 2004, nous sommes dès maintenant candidats à renouveler cette opération de promotion.

## Le guide PONEYS et CHEVAUX en VAL D'OISE 2004 :

La constitution des données a eu lieu en 2003 et sa parution en octobre, a été saluée par l'ensemble des médias départementaux et son lancement, à Luzarches en partenariat avec le CDTL, a été une belle occasion de publicité générale (télévision, radios, presse...).

La prochaine édition sera mise en chantier fin 2004 pour parution après les élections du CDEVO début 2005.

La promotion et diffusion sont assurés par :

- Le CDTL, dans tous les salons où il est représenté,
- Les offices de tourisme et les syndicats d'initiative du Val d'Oise,
- Le CDEVO au travers de toutes ses actions (secrétariat, salons, concours...),
- Les services municipaux des grandes cités.

## Le matériel du CDEVO, mis à disposition des établissements équestres :

Le prêt de matériel est une aide indispensable aux établissements organisateurs. Pour l'animation avec le matériel de sonorisation, de sécurité pour les fiches, de qualité pour les cellules CSO...et pour tous les clubs qui débutent dans l'organisation de concours ou avec un calendrier peu fréquent.

Notre équipement s'est enrichi de matériel pony-games et le remplacement d'une ligne du chronomètre électrique CSO.

En 2004, nos prévisions sont l'achat de 2 lices de dressage et de 2 jeux de lettres, un brancard de secours pour les manifestations. Les demandes de réservations sont enregistrées par ordre d'arrivée et de paiement de la caution et location. Les tarifs de location, dans le souci d'être favorable aux clubs, ont été pratiqués à 50% du prix des loueurs. Il est demandé un dépôt de caution au 1<sup>er</sup> septembre de l'année sportive d'un montant de 229. 00 € au CDEVO (ce chèque sera détruit en fin d'exercice). Cela afin d'éviter la répétition de chèque à chaque location.

La location de matériel à un Organisateur externe au Val d'Oise est 50% plus chère que les tarifs annoncés. Alain CHASPOUL est chargé du suivi du matériel et des locations. Le matériel est stocké auprès de responsables chargés de la surveillance, des cautions et locations.

Il est malheureusement constaté des sources de mécontentement et attitudes égoïstes : Retards des retours, matériel sales, détériorations, pertes par non surveillances...

Détail en annexe 5 : Prêt ou location de matériel.

## Synthèse des activités des commissions du CDEVO :

CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys

95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02

E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

### **Commission de Concours Complet : Présidente : Sophie POTIER**

La commission s'est réunie régulièrement cette année. La capacité des installations CCE de Val d'Oise permet l'organisation de concours SIF uniquement. Le nombre de partants dans l'ensemble des épreuves et des concours en 2003 est en augmentation.

Sur le support des épreuves SIF CLUB, ont été proposé des épreuves championnats en épreuves chevaux et poneys.

Afin de prendre en compte l'ensemble des épreuves courues sur le département (organisée tardivement au printemps) des cavaliers en challenge départemental, il a été proposé de récompenser les cavaliers, à la Soirée des Champions du CDEVO, avec une année de retard.

Les sites actuellement organisateurs sont BETHEMONT la FORET Val Kalypso, MERIEL et MAFFLIERS. Nous encourageons les clubs qui ont des possibilités de construction d'un parcours à nous aider.

La commission remercie chaleureusement la sellerie Cheval Sourire à Osny pour le partenariat signé pour les challenges 2003 et 2004.

Actions de formations : Voir commission formation.

### **Commission C.S.O : Président : Jean Louis BUSSEREAU**

La commission se félicite des résultats de la discipline en 2003. Le nombre d'organisateur GICE et SIF sont en augmentation ainsi que le nombre de partants par épreuves.

Les résultats des cavaliers en championnats départementaux, régionaux et nationaux confirment la qualité de nos concours.

Ainsi, la majorité des organisateurs jouent la carte qualité au travers des services du Chef de Piste officiel et l'utilisation du chronomètre électrique.

Il a été organisé 2 challenges départementaux support de championnats.

- Challenge CLUB (E1/2/3) : 13 qualificatives et finale le 30/03/03 sur le terrain de Cergy Pontoise. Un nombre de partants en augmentation sur l'ensemble des épreuves officielles SIF. La suppression des poules est envisagée car peu respectées et inutile en raison du nombre de concours.
- Challenge GICE (Amateurs 4 et 3) : Couru sur 7 qualificatives et finale le 20/09/03 à L'Isle Adam Saint Antoine. L'initiative de ce challenge est de favoriser le nombre de partants sur nos concours. Ce challenge 2003 a souffert d'un manque de communication, merci à tous les Présidents de Jurys et Organisateurs d'annoncer au BO et sur les terrains le support du championnat sur les épreuves "Grand Prix amateurs 4 et 3".

Pour 2004 ces 2 challenges sont reconduits, pour le challenge "CLUB", support E1/2 SIF, E3 entraînement. Le Challenge GICE "Amateur 3 et 4" reste identique.

Nous attirons l'attention des Organisateurs de manifestations sur la qualité des concours : Terrain, stationnement, plan de piste, qualification des jurys, sécurité du public... La qualité de nos concours doit retenir sur notre territoire les écuries attirées par des concours courus à la périphérie du Val d'Oise. De très gros progrès d'accueil et de qualité ont été déjà appréciés de tous

En direction des enseignants et cavaliers, plusieurs journées de formation ont été organisées, voir compte rendu commission de formation.

Projet pour 2004, l'achat d'un brancard de sécurité et d'un porte-voix pour les paddocks.

### **Commission de Dressage : Présidente Françoise BRIEUSSEL – déléguée permanente : Catherine LAMANTIA**

La Commission a proposé aux établissements le challenge départemental de dressage avec 2 niveaux :

- Challenge CLUB (E1/2/3) et épreuves D et C : 5 qualificatives et finale le 27/04/03 sur le terrain de l'Ecole d'Equitation de la Forêt à Andilly. Le nombre général de partants reste stable, la série E1 est en baisse.

Les résultats 2003 en championnats départementaux, régionaux et nationaux sont excellents (Voir annexe).

- Challenge GICE Amateurs 4 et 3 : Couru sur 3 qualificatives et finale le 28/09/03 à Fontainebleau. 1<sup>ère</sup> initiative de ce niveau de challenge (D2/3, C2/3), la remise des prix sera faite ces prochains jours.

CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys

95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02

E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192



Les cavaliers de dressage niveau Amateur 4 à PRO 1 sont aussi performants, nous ramenons de nombreuses médailles d'Or dans les différents championnats.

Projet d'achat de 2 lices de dressage avec pieds aluminium et barre d'obstacles de 4 mètres et jeux de lettres. Le choix du matériel (barres et pieds alu) est du à la détérioration rapide dans les transports.

Pour 2004, le challenge sera reconduit et des actions de formations en direction des enseignants seront réparties sur 3 journées avec Serge CORNUT (voir commission formation).

### **Commission Poneys : Présidente : Anne - Marie KRAMP**

En collaboration avec Alain JOUENNE, CTN chargée des courses, une journée "course" a été organisée à l'association GILFRAN à l'Isle Adam le 01/05/03.

Championnat Carrousel 2003, sur le Parc Manchez à l'Isle Adam a permis la rencontre de 65 cavaliers en herbe et une très belle journée d'animation.

Pour l'année 2004, la commission reconduit des actions animation "Courses", Pony-games et Fun.

### **Commission Polo : Président Philippe LABRE**

Pas de compte rendu.

### **Commission Endurance :**

La commission s'est désorganisé cette année. Pour soutenir la discipline, le CDEVO a été organisateur d'une course d'Endurance GICE, en collaboration de Claude Flavie DERIAZ, sur le site de Thimécourt – Luzarches. Il a été programmé des épreuves de 20, 30, 40 et 60 kilomètres et environ 100 partants ont participé.

Un 2<sup>ème</sup> concours a eu lieu à Seraincourt sous le couvert de l'association Hipponice et 60 concurrents se sont affrontés dans le Vexin français.

Un appel à candidature est souhaité pour conduire les actions d'Endurance en Val d'Oise.

### **Commission Hunter :**

La commission a travaillé, cette année, en parallèle avec la Commission de CSO. Nous saluons la nomination de Jean Louis COLOT à la présidence de la Commission HUNTER du CREIF.

Laurence GOULET responsable du centre équestre BJL à VIENNE en ARTHIES a rejoint le département, cette brillante cavalière est championne de France et régionale en titre, toutes nos félicitations et bienvenue en Val d'Oise.

La principale activité de formation et d'organisation de la discipline se distingue à PRESLES chez Jean Louis COLOT. 3 concours GICE et 7 concours SIF ont été organisés à PRESLES et à l'ISLE ADAM Gilfran.

Formations : Voir commission formation.

### **Commission Amazone : Président Pierre DARGERÉ**

Le développement de la pratique Amazone se confirme, le nombre et les demandes sont en augmentations permanents. Cette année a permis la participation à des spectacles à la Foire de Domont en septembre 2002 et 2003, au national de CSO au Parc Manchez à L'Isle Adam 2002 et Nesles la Vallée.

Annoncé en 2002, la réalisation d'une bardette école a été réalisée et présentée au salon du Cheval 2003.

Des cours réguliers Amazone ont lieu maintenant dans plusieurs centres équestres du département.

La qualité de nos équipes a permis la participation de 3 cavalières au concours international du Lion d'Angers en CSO et Hunter avec de brillants résultats ainsi qu'au Salon du Cheval de Paris en CSO et Hunter.

Nos projets 2004 : Organisation d'un stage d'initiation au centre équestre de Mériel avec prêt de chevaux et de selles. Perfectionnement technique de nos cavaliers référencés dans les clubs du Val d'Oise. Une journée de démonstration animation à l'Isle Adam au profit de l'association à action sociale. En compétition, une nouvelle participation au concours international du Lion d'Angers en Hunter, CSO et Cross avec une équipe de 6 cavaliers. Intégration de cavaliers Amazone aux concours CLUB de dressage et CSO et aux concours traditionnel amazone.

**CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys**

**95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02**

**E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com**

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

## **Commission Formation : *Président en intérim : Christian LIBES***

Toutes les initiatives de formations ont été couronnées de succès, avec un nombre d'enseignant toujours supérieur à nos possibilités d'accueil.

Le Comité Directeur salue le soutien et l'implication de la DDJS 95 aux travers de nos actions de formations en directions des enseignants, directeurs de centres équestres et les arbitres. Une convention a été signée entre la DDJS 95 et le CDEVO pour l'année 2003 et reconduite en 2004.

En raison d'un grand nombre de désistements de dernière minute, des enseignants ou cavaliers inscrits, un certain nombre personnes ne peut participer.

La participation aux stages de formation est portée à 10. 00 €/ enseignant (niveau IV et V à temps complet dans un établissement) dans la limite d'un cheval. S'il reste de la place, possibilité de plusieurs chevaux au même tarif.

40. 00 € pour les participants enseignants à temps partiel, vacataires ou non enseignants.

Cette commission travaille en partenariat avec les différentes commissions du CDEVO.

En CSO, une journée de stage avec Francis REBEL et en collaboration avec le CREIF a été organisée à GENAINVILLE. Nous tenons à saluer le partenariat avec le Haras du Lys et son Directeur propriétaire Daniel LABORDE que nous remercions et félicitons pour la qualité de ses installations.

En mai, sur le stade de CERGY PONTOISE, un stage à l'attention des cavaliers et des enseignants sous les conseils de Gilbert DOERR.

En juin et juillet, à SANNOIS, le centre équestre le Galop a accueilli une formation avec Jean D'ORGEIX.

Il manque des personnes qualifiées pour utiliser le chronomètre électrique, il est utile de former tous les bénévoles utiles à l'organisation de nos concours : Commissaire au paddock, secrétariat de jury, chronométreur...

Faute d'inscrit, les formations de Président de Jury et de réglementation avec Georges LABB ont été annulées.

Pour 2004, 3 stages sont programmés à GENAINVILLE et Gilbert DOERR, 1 journée avec Francis REBEL et formation président de jurys, Chef de piste.

Polo : Une journée de formation était annoncée le 19/02/03 à APREMONT, faute d'inscrit, la journée a été annulée.

Dressage : Serge CORNUT a encadré 3 stages (Domont, Vallangoujard, Livilliers) avec un large public motivé et demandeur. C'est un grand succès, nous saluons les prestations de Serge CORNUT et sa disponibilité.

Pour 2004, 4 journées sont programmées, venez nombreux...

Formation de juges : Le CREIF a organisé une journée de formation le 18/01/03 à Eaubonne. Pour 2004, les formations théoriques sont reconduites.

Hunter : Une journée de formation à l'attention des juges a été organisée à PRESLES le 21/03/03.

Pour 2004, une journée en décembre 2003 est prévue.

CCE : Une journée à l'attention des enseignants et cavaliers a été organisée le 28/11/03 à GOUVIEUX. Beaucoup de participation pour cette première initiative. Pour 2004, 2 journées sont programmées avec éventuellement le choix d'un autre site.

Attelage : En mars et septembre 2003, en partenariat avec l'association des Attelages de Conti à L'ISLE ADAM, plusieurs journées de formation, avec Franck DEPLANCHE, ont accueilli des meneurs pour le passage des galops et le perfectionnement technique.

Formation des Dirigeants : En collaboration avec la DDJS 95, le CREIF, une journée d'information sur "la responsabilité des organisateurs de manifestations équestres" à accueillis plus de 100 personnes le 21/01/03 à Eaubonne. Les intervenants : Claude PEZANT (Assureur FFE) et Claude LERNOULD (DDJS 95) ont répondu aux nombreuses questions des Directeurs de clubs, juges, enseignants...

Pour 2004, une journée d'information d'accueil des handicapés en centre équestre est prévue le 01/03/04 à Eaubonne.

Formation professionnelle : Les 2 centres agréés à la formation d'Accompagnateur de Tourisme Equestre (ATE) : le centre équestre des Crêtes à CHERENCE et le centre équestre du Laos du

**CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys**

**95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02**

**E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : [equitation95.com](http://equitation95.com) - [ffe.com](http://ffe.com)**

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

Roncerais à BETHEMONT la FORÊT reçoivent régulièrement des candidats. La formation sur 300 heures minimum permet de qualifier des personnes pour encadrer la pratique d'extérieur.

### **Commission Animation : Présidente : Catherine LAMANTIA**

La soirée conviviale de la rentrée 2003 a eu lieu à EAUBONNE le 20/01/03, autour d'un buffet campagnard, regroupant les Responsables d'Établissements, Enseignants et Arbitres, à l'issue de l'Assemblée Générale 2002. Pour 2004, le projet est une soirée à Génicourt le 28/09/03.

Nous saluons la participation de l'association ACAP au spectacle de CARMEN au stade de France en septembre 2003. Plusieurs centres équestres ont participé aux animations de l'église de Jouy le Comte en octobre 2003.

En septembre 2002, le CDEVO a été présent à la Foire de DOMONT pour la promotion des établissements équestres du département.

La commission prend en charge cette année l'organisation du championnat carrousel, des informations vous seront bientôt envoyées.

- La Soirée des Champions du CDEVO 2003 :

Les différentes commissions, sous la coordination de Catherine LAMANTIA, Présidente de la Commission Animation, ont organisé la soirée des Champions du CDEVO 2003 à la discothèque de GRISY les PLATRES le "GRISY APPLE'S" le 02/05/2003. 450 invités ont sportivement soutenu nos champions et participé à la soirée dansante. 95 athlètes ont été médaillés au titre départemental accompagnés de leurs entraîneurs au titre des commissions CSO, CCE, DRESSAGE.

Le programme 2004 sera modifié par un changement de lieu à CORMEILLES en VEXIN le 03/04/04. Tous les Amis pouvant consacrer un moment à la préparation de cette belle soirée conviviale sont priés de se faire connaître, dès maintenant au secrétariat du CDEVO ou auprès de Catherine LAMANTIA.

### **Commission Tourisme Equestre : Président Jean Michel MILLECAMPS.**

Depuis fort longtemps, notre département souhaite se doter d'un outil efficace au service du tourisme équestre utilisable par tous : clubs et particuliers du territoire ou d'ailleurs...

Il n'est pas un rapport concernant le tourisme équestre depuis 10 ans qui ne mentionne l'utilité et le souhait de création d'itinéraires départementaux, de lieux d'accueil pour la nuit ou de points pique-nique à l'usage des randonneurs. Et avec raison : sans structure le tourisme ne peut rester qu'embryonnaire.

C'est donc à cette première et immense tâche que votre tout nouveau comité s'est attelé.

Un projet important de création d'itinéraires équestres a été mis au point en collaboration avec le PNR du Vexin Français, partenaire idéal pour concrétiser la mise en œuvre d'un développement touristique durable.

Une convention d'objectif entre le PNR du Vexin Français, le CDTE 95 et le CDTE 78 a été signée le 4 septembre 2003.

Je remercie Jacques LECOMTE, Président du CDTE 78, pour le soutien apporté à la concrétisation du projet et toute l'équipe technique du PNR du Vexin Français pour son efficacité et son professionnalisme.

- Annexe N°6 : Le descriptif du projet d'itinéraires de randonnée équestre départemental
- Annexe N°7 : La convention d'objectif PNR/CDTE95/CDTE78
- Annexe N°8 : L'avenant n°1 à cette convention d'objectif
- 

Deux premiers itinéraires ont été créés en avril 2003 aux environs de Vallangoujard. Ils ont été testés lors de la première Randonnée Départementale (2 jours) à laquelle ont participé les Centres Equestre de La Chevée, de La Chapelle (Vallangoujard) de La Tanière (Le Perchay) réunissant un peu plus de 40 cavaliers. Une première boucle destinée à l'attelage a également été testée à cette occasion dans ce secteur.

Deux autres itinéraires ont été créés en juin 2003 dans le secteur de Magny en Vexin, Villarceaux, Vétheuil et ont été testés lors de la seconde Randonnée Départementale (2 jours) co-organisée par les centres équestres de La Chevée, de Livilliers, de La Tanière et quelques particuliers, rassemblant ainsi près d'une soixantaine de cavaliers dans une très belle ambiance.

Le système de guidage par GPS a été utilisé avec succès lors de ces deux randonnées.

Un cinquième itinéraire a été élaboré en juillet 2003 depuis Villarceaux vers Archemont et a été emprunté par l'Association Gilfran de l'Isle-Adam pendant 3 jours.

**CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys**

**95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02**

**E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com**

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

Merci à Brigitte GRENADOU, Benoît TRAEN, Catherine LAMANTIA, Jean Louis BUSSEREAU et Hélène PERRIN pour leur aide, leur collaboration et leur confiance.

Les autres réalisations départementales à l'initiative des clubs :

Randonnées :

Le Centre Equestre de Mériel a réussi une très belle et courageuse randonnée (Vexin Français) en pleine canicule en août 03 tandis que La Gens Equestre Européenne tentait et réalisait la liaison suburbaine Le Perchay -> Maisons – Laffitte en septembre avec 16 chevaux.

TREC :

2 compétitions organisées en mai 2003 : en juin par le C. E. La Tanière (Le Perchay) et en octobre par le C. E. du Laos du Roncerais (Béthémont la Forêt).

ENDURANCE :

2 compétitions organisées en mai 2003 : L'une à Seraincourt (Hipponice), l'autre à Luzarches (CDEVO).

Fête de la randonnée :

La première édition de ce rassemblement festif a eu lieu en décembre 02 à La Tanière. Elle a permis de rassembler autour d'un repas les cavaliers ayant participé aux différentes randonnées de la saison dernière et de présenter le programme 2003.

Formation Tourisme équestre :

A noter : la naissance de l'AFIP (association de formation et d'insertion professionnelle) créée et animée par Claudine VINCENT au Laos du Roncerais notamment pour la formation des Accompagnateurs de Tourisme Equestre.

### Rapport financier de la Commission Tourisme Equestre

Le Comité Directeur du CDTE 95 a décidé à l'unanimité lors de sa séance du 14 janvier 2004 d'arrêter les comptes annuels à la date du 31 décembre de chaque année. Le CDTE 95 n'ayant à ce jour reçu aucune pièce comptable de la part des membres élus antérieurement au 20 janvier 2003, les comptes ont été établis du 21 janvier 2003 au 31 décembre 2003.

Le compte d'exploitation ci-joint est présenté en 2 budgets distincts : CDTE et PNR du Vexin Français( Parc Naturel Régional du Vexin Français).

#### 1.CDTE 95

##### a) Recettes :

- Versement constaté de 4487,53 euros correspondant aux fonds détenus par les anciens dirigeants du CDTE 95.
- Participation des clubs aux 2 randonnées départementales en 2003 soit : 2304, 44 euros.

##### b) Dépenses :

- Matériel et outillage notamment : Achat d'une tente 20 places pour 1450. 00 euros.
- Frais engagés pour les 2 randonnées départementales : 2067, 84 euros.
- Frais administratif : 198. 00 euros.

#### 2.PNR du Vexin Français :

Voir pour plus amples informations : le budget global figurant dans le projet de randonnées équestres et le budget d'élaboration des itinéraires figurant à l'avenant n°1 de la convention d'objectif.

##### a) Recettes :

- 1<sup>er</sup> acompte du PNR pour 4 200. 00 euros (automne 2003)

##### b) Dépenses :

- Matériel et outillage : achat d'un GPS pour 629. 00 euros
- Frais reconnaissance itinéraires : frais kilométriques notamment : 766, 13 euros

**CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys**

**95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02**

**E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com**

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

- Frais de personnel et charges sociales du 1<sup>er</sup> novembre au 31 décembre 2003 + quelques jours de salaire en mai 2003.
- Participation au budget de l'association régionale ACTIF pour la Route du Poisson 2003.

## Compte d'exploitation au 31/12/2003 Commission Tourisme Equestre

	Budget CDTE 95		Budget PNR	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Versement du 1 <sup>er</sup> Acompte PNR				4 200. 00
Versement La Sala		4 487. 53		
Matériel et outillage	1 514. 90			
Frais randonnées Départementales	2 067. 81			
Frais de reconnaissance rando/itinéraires			766. 13	
Recettes randonnées départementales		2 304. 44		
Frais de personnel et charges sociales			2 992. 43	
Participation CDTE à la Route du Poisson			150. 00	
Frais administratifs	198. 00			
Total :	3 780. 71	6791. 97	4 537. 56	4 200. 00
Excédent :	3 011. 26			
Perte :				337. 00

Solde Banque au 31/12/2003 : + 4624,23 €

## Budget prévisionnel 2004 Commission Tourisme Equestre

Le budget prévisionnel 2004 est présenté suivant le même principe :

## 1. CDTE 95 :

Les postes de recettes dépenses n'appellent aucun commentaire particulier sauf :

- Poste subvention :

- Matériel : 50% de la dépense effectuée en 2003 ( tente de 20 places) soit 750. 00 euros.
- Fonctionnement : Estimation de subvention de fonctionnement du Conseil Général.

## 2. PNR du Vexin français

En recettes et dépenses : Répartition conforme au budget, objet de l'avenant N°1 à la convention d'objectif. La totalité de ce budget sera réalisée en 2004.

	Budget CDTE 95		Budget PNR	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Solde versement PNR				16 800. 00
Matériel et outillage	1 000. 00		516. 00	
Frais randonnées Départementales	2 000. 00			
Recettes randonnées départementales		2 300. 00		
Aide à la compétition TREC	500. 00			
Frais de reconnaissance rando/itinéraires			2 270. 00	
Frais de personnel			12 864. 00	
Participation CDTE à la Route du Poisson			150. 00	
Frais administratifs	198. 00		1 150. 00	
Subventions :				
Matériel :		750. 00		
Fonctionnement :		1 500. 00		
Total :	3 698. 00	4 550. 00	16 800. 00	16 800. 00
Excédent :	852. 00			

## PERSPECTIVES 2004

A l'horizon de juin 2004, ce sont bien 12 circuits et leurs liaisons qui seront opérationnels et donc à la disposition de tous. Le topo-guide correspondant verra le jour, nous l'espérons, en fin d'année. Le CDTE 95 continuera, comme en 2003 à animer le territoire et agrandir ainsi la famille des Clubs pratiquant la randonnée.

**CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys**

95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 ☒ 01.39.59.74.02

E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : [equitation95.com](http://equitation95.com) - [ffe.com](http://ffe.com)

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

Nous souhaitons également promouvoir le TREC auprès des professionnels : c'est un passage obligé vers le développement de cette discipline.

Vu le personnel nécessaire et la lourde charge de travail que représente l'organisation de ces épreuves, former une équipe départementale de juges, d'organisateur et de bénévoles nous paraît également indispensable. On pourrait alors envisager la mise sur pied de compétitions entrant par exemple dans le cadre d'un challenge départemental à l'automne prochain.

Voici donc désignés nos 2 objectifs pour cette année 2004. Nos moyens modestes en temps et en argent ne permettent pas en effet une dispersion de nos actions.

C. LIBES : Le Comité départemental est le CDEVO, le CDTE 95 est une commission au sein du CDEVO, malgré son statut associatif, il doit respecter les statuts et le règlement intérieur qui le régit et le règle : Soit, propositions des projets au Comité Directeur du CDEVO pour approbation, avant réalisation sur le terrain. Une bonne ambiance et relation doivent exister entre le CDTE 95 et le CDEVO, seuls garants d'un bon développement du Tourisme équestre en Val d'Oise.

J. M. MILLECAMPS : Il semble difficile de fonctionner, seul le CDEVO est reconnu, comment construire un projet sans moyen ?

A. CHASPOUL : Le CDTE 95 demande une aide au CDEVO qui inscrit une ligne budgétaire spécifique tourisme dans des demandes de subventions.

J. M. MILLECAMPS : Le CDTE est donc obligé de passer par le CDEVO !

C. LIBES : Toutes les commissions ont le droit de demander un budget sur support de projet et éventuellement de contrat d'objectif.

C. LERNOULD DDJS 95 : Vous êtes traité à part... Le sport est placé sous l'autorité de l'État, qui délègue sa compétence aux fédérations sportives. Une seule fédération par discipline, pour l'équitation, la délégation est accordée à la FFE.

Au sein de la FFE, il y a des organes déconcentrés tenus de respecter le règlement de la FFE et statutaires.

La FFE n'a pas prévu de rétrocéder d'argent sur les licences aux Comités départementaux d'Equitation. Les Comités Départementaux de Tourisme Equestre ont eux la possibilité dans les statuts (sous couvert d'une convention) de se voir rétrocéder une part des licences fléchées tourisme, au sein des instances fédérales. Ce qui correspond à une entrée non négligeable.

C. LIBES : Important, il est nécessaire que J. M. MILLECAMPS ait des candidats qui défendent les dossiers (même si c'est au bout du 16<sup>ème</sup> dossiers que l'on obtient un résultat).

Le budget prévisionnel 2004 du CDTE est très beau, mais le CDEVO en 2002 et 2003 a avancé de l'argent pour le CDTE 95, ce serait bien que la situation soit rapidement régularisée.

C. LARTIGUE Élu du CTE 95 : "Il y a un manque de communication au sein du CDTE 95. J'ai été conviée à une réunion en mai 2003 à Le Perchay et c'est tout ! Le CDTE 95 et le PNR du Vexin français s'arrête à "Le Perchay".

Les informations du tourisme équestre en Val d'Oise sont inexistantes et nos actions individuelles ne sont pas reprises pour la collectivité. Les gîtes, itinéraires... promotions de nos clubs spécialisés ne sont même pas envoyés au CNTE FFE pour la diffusion nationale... (Voir stand CRTEIF du salon du Cheval de Paris 2003.

Une randonnée a été organisée en Vexin, les cavaliers sont passés à côté de chez moi, une personne est venue demander à boire, nous n'avons pas été conviés..."

J. P. DUFOUR Elu du CDTE 95 : "Nous ne sommes jamais informés de la vie associative du CDTE, pas de réunion, les décisions sont prises en dehors des élus que nous sommes. Je demande que les réunions aient lieu à Eaubonne, siège du CDTE et non à Le Perchay. Les documents fournis aujourd'hui, ne nous permettent pas de suivre la comptabilité et les actions de l'année.

Une somme a été versée au CDTE 95 par le PNR du Vexin Français, les élus du CDTE n'ont à aucun moment été tenus au courant de l'objet de cette subvention et de l'utilisation de l'argent".

J. M. MILLECAMPS : Vous êtes conviés aux réunions, personne ne se déplace... Ne vous plaignez pas si vous n'êtes pas informés... Les décisions sont prises par les Membres présents.

C. LERNOULD : Seuls les membres élus sont décisionnaires, les membres cooptés sont consultatifs. Les réunions de Bureau ou Comité Directeur ne sont valides et le quorum atteint qu'avec la présence des élus du CDTE.

J. M. MILLECAMPS : Je me suis engagé auprès du PNR du Vexin Français à terminer les circuits équestres, à l'issue de ce travail, que je dois rendre en avril 2004, je partirai...

En raisons de fortes contestations, J. M. MILLECAMPS quitte la salle, les votes du budget prévisionnel 2004 et du rapport financier 2003 du CDTE 95 n'ont pas été proposés aux votes de l'assemblée générale.

## RAPPORT FINANCIER CDEVO

Exercice du 01/09/2002 au 31/08/2003

### Compte de résultats 2003 du CDEVO :

C. LIBES excuse l'absence de Brigitte GRENADOU Trésorière Générale du CDEVO.

Le rapport financier 2003 est présenté par Monsieur Patrick PAPON Expert Comptable société COFIF.

Détail en annexe 9 : Bilan actif CDEVO 2003, bilan passif CDEVO 2003, compte de résultat CDEVO 2003.

### Budget Prévisionnel 2004 du CDEVO :

Le budget prévisionnel 2004 est présenté Christian LIBES.

Suivant votre décision en l'assemblée générale 2002, je vous invite à une participation spontanée de 40. 00 € d'aide à la vie fédérale Départementale en 2004, cela pour nous aider aux frais d'envois du courrier, frais de fonctionnement...

Détail en annexe 10 : Budget Prévisionnel CDEVO 2004.

\*\*\*\*\*

Plus personne ne demandant la parole, le Président met au vote les différents points à l'ordre du jour.

Première résolution : L'assemblée Générale approuve le rapport moral du Président. Cette résolution est adoptée à la majorité absolue, moins deux abstentions.

Deuxième résolution : L'Assemblée Générale approuve le rapport financier du Trésorier (Bilan 2003 et budget prévisionnel 2004). Cette résolution est adoptée à la majorité absolue, moins deux abstentions.

A 23 heures, le Président C. LIBES remercie et salue les Membres Officiels présents et les Membres de l'Assemblée Générale et invite tous les présents au pot amical de fin d'exercice.



**Questions diverses :**

Les questions diverses ont été proposées par écrit avant le 15/01/2004, cachet de la Poste faisant foi. Aucune question diverse à l'ordre du jour.

Pierre SUBILEAU, Directeur du Haras National des Bréviaires : Je vous remercie de l'invitation et de m'accueillir à votre assemblée générale annuelle, ma présence sera limitée en raison d'une autre réunion.

L'Unité fédérale a été bien reçue par les professionnels, c'est mieux d'avoir un seul interlocuteur.

L'administration des Haras Nationaux défend l'ensemble de la filière, en effets les intérêts sont communs. Il y a de grandes synergies, des rapprochements se font (courses, équitation). Le monde politique prend conscience de la nécessité d'une véritable "politique du cheval" et de la filière. Les centres équestres vont obtenir un nouveau statut en intégrant le monde agricole.

L'équitation scolaire : Précédemment le financement des Haras Nationaux et de l'équitation scolaire étaient alimentés par un prélèvement sur le PMU. Les projets et aides étaient versées à hauteur d'un tiers des projet.

Le Ministère du Budget, a voulu une réforme en récupérant les CST existants. Les sommes du PMU étaient fluctuantes en fonction des enjeux, ainsi les enveloppes allouées à la filière étaient annoncées tardivement et variable en fonctions des enjeux. Souvent l'annonce des aides arrivait alors que l'action s'était déjà déroulée... C'était le cas de l'équitation scolaire. L'équilibre c'est maintenu car l'enveloppe était toujours en hausse.

Le budget de l'Administration des Haras Nationaux en Ile de France est passée de 300 000. 00 Euros il y a cinq ans à 165 000. °° Euros, cela a été très difficile. Le budget 2002 / 2003 a été marqué par un gel budgétaire de 30% en raison des élections, nous avons eu la chance que ces 30% ait pu être dégagé sur 2003. Il n'y aura pas de report de 2003 sur 2004. On ne peut espérer avoir une enveloppe supérieure à 2003. Il y a une baisse de 43% sur les autres bénéficiaires pour pouvoir payer l'équitation scolaire.

La CROC (Commission Régionale d'Orientation du Cheval) s'est tenue en juillet 2003, à l'issue les Comités départementaux d'Équitation ont été prévenus des décisions de budget.

La baisse de l'enveloppe va continuer en 2004 et 2005 pour tomber à 30% de l'enveloppe. Les collectivités territoriales doivent prendre progressivement le relais.

L'impact de la subvention équitation scolaire, sur le développement des centres équestres est très floue. L'avis général des responsables de clubs : c'est peu payé, on le fait pour faire plaisir...

De ce fait on ne sait pas exactement les retombées ! La poursuite de cette aide serait intéressante sous condition d'une véritable retombée économique. Le raisonnement de participation au tiers doit être dépassé...

Les Haras Nationaux essayent de se désengager progressivement et ainsi pouvoir aider et s'investir dans les nouvelles missions qui lui sont confiées.

S. POTIER : Il y a donc moins de classes subventionnées ou c'est une baisse par classe ?

P. SUBILEAU : Ce n'est pas aux Haras Nationaux de décider de cela.

C. LERNOULD : Si l'Inspection d'Académie continue à considérer qu'en dessous de la séance il n'y a pas de projet pédagogique, elle ne continuera pas à financer.

A. CHASPOUL : Merci de nous préciser les critères d'attributions du nombre de classes aux différents clubs ?

P. SUBILEAU : Nous n'avons pas de compétence de terrain, c'est au département de déterminer.

A. CHASPOUL : En Val d'Oise, c'est l'Inspection Académique qui tranche avec appui d'un projet pédagogique pour la classe concernée et respect de la charte éducation nationale pour le centre équestre.

P. SUBILEAU : Il peut y avoir une prise de conscience des acteurs de l'équitation scolaire : Cadre pédagogique donné, type de centre équestre... S'il y a injustice, les Haras Nationaux ne resteront pas indifférents.

Il serait intéressant de mener une étude auprès des centres équestres qui reçoivent des classes, pour connaître les retombées économiques.

C. LARTIGUE : Le nouveau statut agricole des centres équestres ?

P. SUBILEAU : Pour 2005, au moment où cela sera effectif, en effet de gros changements interviendront en particuliers pour les bâtiments....

La Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJS 95) :

**CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys**

**95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02**

**E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com**

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

Thierry D'ANGELO, Inspecteur DDJS 95 : Remercie le Comité Directeur pour l'invitation de la DDJS 95 à l'assemblée générale annuelle. Rappel des missions du Ministère des Sports et en particulier avec le Comité Départemental d'Équitation :

- Soutien du poste et des missions du CTD, versement de 3 000. 00 Euros en 2003 soutien au poste CTD
- Convention pluriannuelle d'objectifs des missions CDEVO,

La relation avec le CDEVO est permanente et de confiance mais elle n'exclue pas à posteriori les contrôles d'usages sur le terrain. Claude LERNOULD est en charge de tous les dossiers équitation en Val d'Oise. Jean Louis BOUGLE, des dossiers d'agrément Jeunesse et Sports, des associations Une des missions de la DDJS 95 est aussi le contrôle, des visites régulières des centres équestres avec conseils et rappels de la réglementation sont effectués. La politique du Ministère des Sports : Assises Nationales du Sport :

- Perspective des Lois sur la décentralisation : Le Ministère des Sports et ses organes déconcentrés restent sur le modèle ancien.

Campagne FNDS 2003 : Développer des projets éducatifs structurants :

- Respect du cadre réglementaire de la Loi sur le Sport,
- Valorisation dans le cadre du fonctionnement : Prendre des responsabilités des jeunes...
- Projets : Principe de solidarité, public spécifique (Exemple sport scolaire – sport civil, handicapés)..., la DDJS en partenariat avec le CDEVO organise une journée d'information d'accueil des handicapés le 01/03/2004.
- Soutien au bénévolat : Création du CRIB (Centre de ressources et d'Information des Bénévoles), partenariat avec le SEVO (Sport Emploi Val d'Oise), information sur la responsabilité d'employeur et de dirigeant associatif, allègement de charges administratives...

Convention DDJS 95 – CDEVO :

- États des lieux : Rappel des aides antérieures et des différents types de subventions. Nous félicitons pour ses actions et son dynamisme Alain CHASPOUL, le CTD.
- Le Conseiller Technique du CDEVO doit exercer ses fonctions principales au soutien de la pratique sportive et à l'évolution des licences fédérales. Le montage financier actuel de la masse salariale du poste CTD est dégressif chaque année, de nouvelles sources de financement doivent venir pour maintenir l'équilibre. Il est utile de faire évoluer la convention pluriannuelle DDJS 95 – CDEVO au travers de projets clairs et identifiables.

Les visites de contrôles :

- Cette notion s'entend d'une manière intelligente et avec discernements, avec la compétence de Claude LERNOULD. Elles ont pour objet principal la protection de l'utilisateur.

Thierry D'ANGELO souhaite une bonne fin d'assemblée générale à tous les membres présents.

Claude LERNOULD, Conseiller Technique DDJS 95 : Le Ministère des Sports est un partenaire institutionnel. Nos champs d'actions :

- Promotion des activités sportives, protection des usagers,
- La sécurité du matériel et la qualification de l'encadrement.

Les objectifs de la DDJS 95 pour 2004 seront deux dossiers importants :

- Le contrôle réglementaire des centres équestres sauvages 130 à 140 n'étaient pas déclarés.

Définition d'établissement équestre : "Structure qui organise des manifestations équestres, qui dispense de l'enseignement, qui accueille du public, qui pratique la pension de chevaux..." En conséquence, tous les établissements doivent se déclarer. Le Préfet est très ferme sur les aspects réglementaires et n'hésitera pas à fermer des structures dangereuses.

- La VAE (Validation d'Acquis d'Expérience),

Patrick PAPON : Les VAE sont arrêtées.

J. VEDEAU : Actuellement le CROSIF, participe à la constitution des jurys, il n'y a pas d'arrêt des VAE. Les jurys sont composés à parité de :

- Services concernés de l'État,
- Employeurs,
- Salariés,
- Syndicats...

C. LERNOULD : Je demande à tous les candidats intéressés par ce mode de validations de se porter candidats à la DDJS 95. Un courrier sera envoyé aux candidats déjà identifiés.

J. P. HEURTEFEU : La validité des diplômes sont-ils limités dans le temps ?

**CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys**

**95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02**

**E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com**

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

C. LERNOULD : On peut valider les expériences qui existent soit par la justification d'examen ou d'expérience.

C. LAMANTIA : Le tronc commun ? C. LERNOULD : Si le jury valide vos acquis et vous êtes dispensé ou alors il vous demande le passage d'une partie des épreuves ou de la totalité.

Nathalie PARSY, DDSV 95 : La Direction Départementale des Services Vétérinaires visite régulièrement les centres équestres. Durant les visites, effectuées par Céline MARTIN, un contrôle est effectué mais surtout un échange est toujours instauré.

Un comité départemental de protection animale est instauré sous l'initiative du Préfet, le cheval est concerné.

Lorsqu'une plainte est reçue à la DDSV à l'encontre d'un centre équestre, elle est toujours suivie, sauf si elle est anonyme.

C. TROCCAZ : Les visites sont – elles annoncées au responsable de club ? Nathalie PARSY : Les visites sont toujours imprévisibles !.

C. LARTIGUE : Tous les établissements sont-ils visités ? Nathalie PARSY : Tous les établissements sont régulièrement visités, à compter du moment où ils reçoivent du public. A l'issue ils reçoivent un compte rendu de visite.

C. LARTIGUE : Qu'elle est votre attitude pour les établissements "non déclarés" ? C. LIBES : Comment savez vous s'ils sont en règle ? Nathalie PARSY : C'est le problème du suivi et des déclarations. C'est à Vous de porter plainte où nous prévenir...

G. LABB : Quels documents demandez-vous lors des visites :

- Le document d'identification,
- Un registre de présence des équidés,
- Un registre d'élevage (suivi sanitaire de chaque animal).

A l'issue des interventions des représentants des Services de l'État, un débat est engagé entre les responsables de centres équestres et les représentants des services d'État : Il y a un suivi administratif trop lourd pour les Responsables de centres équestres, les procédures déclaratives sont répétitives et fastidieuses, l'information peu compréhensible et diffuse...

Les déclarations de cartes professionnelles des éducateurs sportifs : Quand nous sommes en place depuis plusieurs années, cela est inutile... C. LERNOULD : Au contraire, pour l'utilisateur c'est la protection et la vérification que le personnel d'encadrement est qualifié...

La salle : Pourquoi ne pas demander à la MSA de fournir le fichier de salariés enseignants ? C. LERNOULD : Les renseignements demandés ne seraient pas fournis.

A. CHASPOUL CTD : Rappelle les différences entre associations et établissements professionnels aux regards des déclarations et possibilités d'aides publiques.

Une association 1901 et un établissement professionnel reçoivent un numéro de déclaration d'établissement (activité physique et sportive N° APS) à réception de la déclaration du dossier d'ouverture d'un centre équestre, à la DDJS 95. Ce numéro APS doit être fourni, lors des demandes de certains organismes : Éducation nationale, Centres aérés... Services de l'État.

Après trois ans de fonctionnement et sous couvert de remplir certains critères, une association peut recevoir l'agrément Jeunesse et Sport, lui permettant de demander des aides publiques (Conseil Général, État...). Un établissement professionnel ne peut recevoir d'aides publiques, éventuellement faire une demande à la Chambre de Commerce. De même un établissement professionnel ne peut être reconnu "club 95" ou bénéficier d'aides pour l'achat de matériel.

Pour l'année 2004, le Conseil général a groupé sous un même formulaire les demandes de subventions de l'année. Ce document peut se retirer en mairie ou au service sport du Conseil Général.

Jacques VEDEAU, représente SEVO (Sport Emploi Val d'Oise) et CDOS 95 (Comité Départemental Olympique et Sportifs du Val d'Oise) : Ce dernier a pour mission :

- Intégrer les Jeunes par le sport,
- Apporter aux jeunes du travail et une profession,
- Chercher à donner la fiabilité à des gens : "Sport sans violence et sport sans dopage".

Le mouvement sportif doit travailler ensemble. Nous sommes nombreux à être bénévoles. Vous êtes sur le terrain, nous sommes là pour vous aider, pour participer aux manifestations.

Les Jeux du Val d'Oise, 33<sup>ème</sup> Jeux en 2004 : Il a été nécessaire de faire participer les disciplines sportives une année sur deux. On va pouvoir se rattraper cette année avec Franconville, avec bien sur la collaboration du CDEVO. 2004 est une année olympique et pour l'équitation l'attente de bons résultats.

**CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys**

**95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02**

**E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : [equitation95.com](http://equitation95.com) - [ffe.com](http://ffe.com)**

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

J'ai eu grand plaisir de me rendre sur des manifestations : Au centre équestre de la Chevée à Vallangoujard spectacle de carrousel et au Salon du Cheval à Paris la présentation de cinq centres équestres du Val d'Oise sur les vingt participants. Merci de m'avoir accueilli ce soir.

Jean Paul HURTEFEU, Membre du Comité Directeur de la FFE, Secrétaire général du CREIF : Je félicite les responsables de centres équestres pour votre dynamisme et esprit départemental. Ainsi vous avez atteint le quorum pour votre assemblée générale. Les résultats sportifs départementaux sont probants dans toutes les disciplines ainsi que les initiatives de terrains : stages, communications...

André ARRIUBERGE Conseiller technique s'excuse de son absence mais retenu par d'autres obligations.

Le CREIF (Comité Régional d'Équitation) se préoccupe de la reconnaissance des bénévoles et à ce titre souhaite proposer la distinction de la médaille de la Jeunesse et des Sports pour toutes les personnes méritantes.

Des formations, pour toutes les disciplines, à l'attention des arbitres sont proposées en Île de France, pour toutes candidatures, voir André ARRIUBERGE.

Un mémento à l'attention des organisateurs a été réalisé en 2003, outil indispensable et source d'information. Il est à votre disposition à l'entrée de la salle et sera actualisé régulièrement.

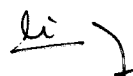
Georges LABB, Président de jury de saut d'obstacles N1, présente en quelques minutes, l'évolution du règlement général des compétitions et de saut d'obstacles 2004 de FFE COMPET.

*La Secrétaire Générale*



**Catherine JOETZJER**

*Le Président*



**Christian LIBES**